

Communiqué de Presse

Bruxelles, le 7 Mars 2013

**Des opportunités croissantes en Chine pour les industries
culturelles et créatives:
KEA s'implante à Shenzhen**

Afin de répondre à la demande croissante du marché chinois, KEA a ouvert le 1^{er} mars un bureau à Shenzhen, devenant ainsi le premier cabinet de conseil européen pour les industries culturelles et créatives à ouvrir un bureau en Chine. Il y apportera son expertise afin de jouer un rôle actif dans le développement des échanges culturels et commerciaux entre la Chine et l'Union européenne.

Selon Philippe Kern, directeur et fondateur de KEA, « la Chine recherche l'expertise que l'Union européenne a développée pour stimuler la créativité et gérer ses ressources culturelles, afin d'exploiter au mieux son patrimoine culturel mais aussi de soutenir le développement d'industries et de villes créatives. C'est l'occasion pour l'Europe de mettre en valeur ses propres atouts culturels et créatifs et d'en faire bénéficier les différents acteurs concernés (designers, architectes, grands couturiers, artistes, représentants d'organisations et d'entreprises culturelles...).

- **Soutenir les entreprises européennes et chinoises**

KEA souhaite aider les entreprises européennes actives dans les secteurs de la culture et de la création, ainsi que les talents créatifs et les institutions culturelles, à accéder à un marché chinois en quête de créativité. KEA veut aussi soutenir les villes, régions et Etats européens dans les efforts qu'ils déploient pour promouvoir les exportations vers l'Asie de leurs entreprises créatives, qui sont généralement des PME. L'Europe a en effet des atouts culturels et créatifs énormes, et présente une incroyable richesse d'idées, d'artistes et de créateurs.

KEA conseillera également les entreprises chinoises qui cherchent à exporter des biens et services culturels en Europe, et identifiera pour elles des partenaires commerciaux au sein de l'UE. Enfin, KEA souhaite aider les autorités locales chinoises à créer un environnement favorable à l'essor de la créativité et à la préservation du patrimoine culturel, comme par exemple l'artisanat ou la céramique.

- **Les industries culturelles et créatives, une nouvelle priorité politique pour la Chine**

Le développement des industries culturelles et créatives fait partie des cinq principales priorités sélectionnés par le 18^{ème} Congrès du Parti Communiste de Chine (Novembre 2012). La Chine souhaite en effet développer une économie de services

et de la création. Elle veut aussi tirer davantage parti de ses impressionnantes ressources culturelles.

La demande en matière d'arts et de loisirs est proportionnelle à l'augmentation rapide du revenu par habitant en Chine. L'Université de Pékin estime que le volume total des ventes des industries culturelles de Chine a atteint le chiffre record de 487 milliard d'euros (4 trillion de Yuan) en 2012. Selon le Bureau National des Statistiques, la valeur ajoutée générée par les producteurs de biens et services culturels et de loisirs en Chine a augmenté de 21,96% de 2010 à 2011. M. Cai Wu, Ministre de la Culture de la République Populaire de Chine, s'attend à ce que la valeur ajoutée de la culture contribue à hauteur de 5% du PIB du pays d'ici à 2016.

- **Inciter l'UE à favoriser les échanges commerciaux du secteur culturel et créatif**

Selon KEA, l'Union européenne devrait prendre des mesures déterminées pour soutenir le potentiel d'exportation des industries créatives européennes en Chine et dans d'autres pays tiers. C'est l'occasion pour l'Europe de tirer le meilleur parti de ses atouts créatifs et de répondre au souhait de la Chine de coopérer plus étroitement avec elle.

Les programmes de l'UE visant à développer des relations commerciales et diplomatiques avec les pays tiers devraient par exemple être mieux adaptés aux besoins de la Chine. Améliorer la visibilité des industries culturelles et créatives dans les actions et politiques européennes renforcerait la compétitivité du secteur et l'aiderait à s'étendre vers de nouveaux marchés.

Pour plus d'informations à propos de KEA, veuillez consulter notre site internet: www.keanet.eu

Pour tout renseignement concernant le communiqué de presse, veuillez contacter Allison Reekie: areekie@keanet.eu ou +32 2 289 26 00.

Visitez notre blog www.keablog.com

KEA est un cabinet de conseil et centre d'étude établi depuis 1999 à Bruxelles et spécialisé dans les activités de conseil, de soutien et de recherche dans les secteurs des industries créatives, de la culture, des loisirs, des médias et du sport. KEA agit comme un centre névralgique au niveau européen afin de promouvoir et encourager les industries culturelles et créatives ainsi que l'innovation basée sur la culture. KEA croit au processus d'intégration européenne en tant que projet visionnaire